

## **LES ACTEURS DU TERRITOIRE S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT**

### ***FORMER UNE ALLIANCE POUR PRENDRE DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS***

A travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Brest métropole s'engage à mettre en œuvre un programme d'actions pour limiter le changement climatique et en prévenir les effets localement.

A l'échelle du territoire de la métropole, les objectifs sont :

- Diviser par 2 les consommations d'énergie à l'horizon 2050 ;
- Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 ;
- Couvrir 30 % des besoins par les énergies renouvelables produites sur le territoire à l'horizon 2030 ;

Lancé en 2020, le projet TOMORROW apporte une dimension nouvelle à la démarche de mobilisation des acteurs du territoire. Brest métropole propose aux entreprises, associations, établissements, communes et habitants, de s'engager et se mobiliser pour prendre leur part dans la fabrique d'une ville plus agréable à vivre, ayant intégré avec succès les enjeux d'atténuation du changement climatique.

Les engagements collectés constitueront d'ici l'été 2022 une feuille de route pour la transition énergétique, climatique et sociétale du territoire. Illustrée par vos initiatives, cette feuille de route sera complémentaire au Plan Climat et pourra s'enrichir au fil des années.

### ***LE CONCEPT DES COALITIONS D'ACTEURS***

Vous pensez qu'un sujet reste à explorer pour répondre aux enjeux de transition énergétique du territoire ? que les organisations de votre zone ou secteur d'activités pourraient s'allier et travailler ensemble sur des problématiques communes ? Créez ou rejoignez une coalition d'acteurs pour relever collectivement des défis !

#### **Les membres**

Entreprises  
Associations  
Institutions  
Etablissements publics  
Collectivités  
Clubs, réseaux

#### **Le périmètre**

L'alliance peut se constituer :  
Autour d'une thématique en lien avec le Plan Climat  
Entre acteurs présents sur une même zone géographique (ZAE, quartiers, ...)  
Entre professionnels d'un même secteur d'activité

#### **Un premier jalon en 2022**

Au printemps 2022, chaque coalition sera invitée à faire connaître ses engagements, présentant :

- L'objectif de la coalition,

- Les membres,
- Le mode de fonctionnement du groupe,
- Les premières actions mises en oeuvre ou planifiées,
- Les enjeux du Plan Climat ciblés.

Chaque année en novembre, un forum annuel des acteurs engagés permettra aux coalitions de présenter leurs avancées et rencontrer d'autres réseaux d'acteurs mobilisés pour le climat. D'autres rendez-vous pourront être proposés ponctuellement pour partager les expériences et inciter d'autres coalitions à se lancer.

## **L'intérêt**

Former une alliance peut vous permettre de :

- Mener à plusieurs des actions plus impactantes,
- Mutualiser vos forces,
- Renforcer vos compétences,
- Faire connaître l'engagement de votre structure.

## ***COALITION, MODE D'EMPLOI***

### **Comment lancer et animer une nouvelle coalition ?**

Dans les grandes lignes :

1. Définir votre besoin, votre idée et prendre contact avec Brest métropole ;
2. Identifier des membres potentiels et les inviter à participer ;
3. Organiser une rencontre pour apprendre à se connaître, partager les attentes de chacun, préciser l'objectif de votre groupe ;
4. Définir votre mode de fonctionnement et les responsabilités de chacun : l'animation se fait-elle à tour de rôle ? Quelle sera la fréquence de vos réunions ? Vos outils de travail ? Qui assure le lien avec Brest métropole et les acteurs extérieurs ? etc.

Brest métropole et les membres de la « Transition Team » du projet TOMORROW vous accompagnent dans cette phase en vous mettant en relation avec les interlocuteurs pertinents, en préparant avec vous ou en animant ensemble la ou les premières rencontres.

Le rôle du facilitateur. Maintenir une dynamique de groupe dans la durée est un challenge. Pour vous accompagner, nous proposons de former au rôle de facilitateur des personnes volontaires afin de donner au groupe des outils qui permettront de poser les bases d'un fonctionnement coopératif et durable.

### **Une fois la coalition formée, comment définir vos engagements et passer à l'action ?**

Chaque coalition est unique et peut prendre des chemins différents pour définir ses engagements. Dans les grandes lignes, il est suggéré de passer par les étapes suivantes :

1. Découvrir et explorer : permettre aux membres de s'approprier le sujet choisi en partageant un état des lieux. Par exemple, bien comprendre le contexte, le cadre réglementaire, les actions existantes, ... ;

2. S'inspirer : chercher des retours d'expérience, témoignages d'experts, benchmarking, ... pour ouvrir le champ des possibles ;
3. Se positionner et planifier : définir votre feuille de route (actions et moyens, objectifs, échéances, ...) et la valider avec les membres.

Tout au long de votre cheminement, Brest métropole peut intervenir de plusieurs manières (apport d'informations et conseils par les services selon les thèmes traités, mise en relation avec des partenaires, prise en charge d'un intervenant extérieur, partage de conseils et ressources sur l'animation, réservation de salles ...).

## **Ils ont déjà rejoint l'aventure**

- Les acteurs de la zone du Technopôle : ENIB, IFREMER, IMT Atlantique, Labocéa, ZF Autocruise, UBO, ...
- Sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle : BAPAV, Le Lieu Dit, EHOP, Les Partageurs, Brest métropole, ...
- Sur l'évènementiel durable : La Carène, Brest'aim, Longueur d'Ondes, ENIB, Paradigm Shift, Aencrage, ...
- Sur la réduction et l'optimisation de l'éclairage nocturne : Base Navale, Préfecture maritime, Port de Brest, Clear Channel, UBO, Alcatel, Altaréa, Brest métropole, ...
- Sur les éco-matériaux dans la construction : Icade Promotion, Les compagnons bâtisseurs, Brest métropole, ...
- Les associations étudiantes : BDD de l'IMT Atlantique, BDE de l'ENSTA Bretagne, Fédé B, ...

Pour en savoir plus, rejoindre ou créer une coalition, contacter la direction écologie urbaine de Brest métropole à [contact-agirpourleclimat@brest-metropole.fr](mailto:contact-agirpourleclimat@brest-metropole.fr) ou au 02 98 33 50 50.